

Communauté de Communes
Des Bertranges à la Nièvre

Conseil de Communauté

***2, rue Masson
58130 GUERIGNY***

Séance du 5 septembre 2012

Tél. : 03 86 60 99 70
Fax : 03 86 60 99 71

L'an deux mil douze, le mercredi cinq septembre à dix neuf heures, les membres du conseil de communauté élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis à la salle du conseil de la commune de Guérigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre CHATEAU, 1er Vice-Président de la communauté de communes, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

24 membres présents : A. ADOUE - J.P. APERS - J.C. BONNET - J. CAILLOT - D. CHALENCON - M. CHARMANT - J.P. CHATEAU - V. DELONG - A. DEMARES - J.P. GATEAU - D. GOBET - E. GUYOT - H. JUDAS - N. LEBAS - S. LEBLANC - A. LEONARD - C. LOBRIAUT - C. MAGNIEN - S. MARC - C. MEVEL - R. PASQUET - M. PASSE - A. VAILLANT - M. VANDELLE.

1 absentes excusée :

G. LANTIER donne pouvoir C. LOBRIAUT

1 absente :

J. ROPITEAU

Secrétaire de séance : E. GUYOT

La séance est ouverte à 19h10.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Élection du Président suite à la démission de la Présidente
2. Élection des quatre Vice-Présidents membres du Bureau communautaire
3. Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents
4. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (Présidence et désignation d'un nouveau membre suite à une démission)
5. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Communautaire
6. Recrutement d'un agent administratif
7. Marché public : attribution du marché de travaux TRVXBMXURZY2012 (création d'une piste de compétition pour le BMX à URZY)
8. Modification du bail des locaux de la CCBN (ajout d'une pièce supplémentaire)
9. Décision modificative d'ordre budgétaire
10. Questions diverses

1. Élection du Président suite à la démission de la Présidente

La séance est ouverte sous la Présidence de Mme Jacqueline CAILLOT, doyenne d'âge parmi les conseillers communautaires, en vue de l'élection du Président.

Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ELECTION DU PRESIDENT

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Pierre CHATEAU : 13 voix
- Monsieur Éric GUYOT : 4 voix
- Madame Huguette JUDAS : 3 voix
- Monsieur Daniel CHALENCON : 2 voix

Monsieur Jean-Pierre CHATEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été installé. Monsieur Jean-Pierre CHATEAU a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

2. Élection des quatre Vice-Présidents membres du Bureau communautaire

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CHATEAU, à l'élection des quatre Vice-Présidents, conformément aux statuts (article 5) de la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Élection du 1^{er} Vice-Président :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Madame Huguette JUDAS : 21 voix
- Monsieur Daniel CHALENCON : 1 voix
- Monsieur Éric GUYOT : 1 voix

Madame Huguette JUDAS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée première Vice-présidente, et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame Huguette JUDAS a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Élection du 2^{ème} Vice-Président :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Monsieur Christian LOBRIAUT : 20 voix
- Monsieur Daniel CHALENCON : 1 voix
- Monsieur Éric GUYOT : 1 voix

Monsieur Christian LOBRIAUT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé second Vice-président, et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Christian LOBRIAUT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Élection du 3^{ème} Vice-Président :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Madame Annie VAILLANT : 19 voix
- Monsieur Daniel CHALENCON : 1 voix
- Madame Nathalie LEBAS : 1 voix

Madame Annie VAILLANT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième Vice-présidente, et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame Annie VAILLANT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Élection du 4^{ème} Vice-Président :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Madame Martine VANDELLE : 13 voix
- Monsieur André ADOUE : 1 voix
- Monsieur Daniel CHALENCON : 1 voix
- Monsieur Éric GUYOT : 1 voix
- Monsieur Alain LEONARD : 1 voix

Madame Martine VANDELLE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée quatrième Vice-présidente, et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame Martine VANDELLE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

3. Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

Monsieur Jean-Pierre CHATEAU, Président, souhaite renoncer à ses indemnités de fonction.

Les Vice-Présidents renoncent également à leurs indemnités de fonction.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Monsieur Jean-Pierre CHATEAU, Président de la Commission d'Appel d'Offres, informe l'assemblée qu'il convient d'élire un nouveau membre titulaire au sein de cette même commission, en remplacement de Monsieur Serge SEILER, démissionnaire.

Messieurs Jean-Pierre APERS et Daniel CHALENCON se portent candidats pour ce poste.

Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Pierre APERS : 18 voix
- Monsieur Daniel CHALENCON : 7 voix

Monsieur Jean-Pierre APERS, ayant obtenu la majorité absolue, a été désigné membre titulaire de la commission d'appel d'offres et a déclaré accepter cette fonction.

La CAO sera désormais composée comme suit :

- M. Jean-Pierre CHATEAU : Président de la commission d'appel d'offres ;
- M. Jean-Pierre APERS, Mme Gisèle LANTIER et Mme Jacqueline CAILLOT en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;
- Mme Claudine MEVEL, M. André ADOUE et M. Michel PASSE en tant que membres suppléants

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Approbation du compte rendu du Conseil Communautaire du 20 juin 2012

Mme LEBLANC indique que le Conseil Communautaire du 20 juin 2012 s'est réuni à Guérigny et non à Urzy comme indiqué dans le compte rendu.

Après en avoir délibéré, le compte rendu de la séance du 20 juin 2012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

6. Recrutement d'un agent administratif

Le Président informe les délégués communautaires du recrutement de Mme Audrey DAIRE en remplacement de Mlle Nancy LAHER sur le poste de secrétaire comptable, tous les vendredis du mois de septembre puis à temps complet à compter du 1er octobre 2012.

Daniel CHALENCON regrette que la Commission « Recrutement » n'ait pas été consultée en amont pour analyser les différentes candidatures reçues dans le cadre de ce recrutement.

Jean-Pierre CHATEAU rappelle que c'est l'exécutif qui est en charge du recrutement du personnel de la Communauté et compte tenu de l'urgence de la situation pour le bon fonctionnement des services de la CCBN, il était nécessaire de trouver rapidement un agent compétent sur ce poste.

Le Président précise qu'il faut créer un nouveau poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe (catégorie C) compte tenu de l'ancienneté de Mme DAIRE, et qu'il conviendra de supprimer par la suite le poste occupé jusqu'à présent par Mlle LAHER (adjoint administratif de 2ème classe).

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps plein afin de permettre le recrutement de Mme Audrey DAIRE pour le poste de secrétaire comptable de la CCBN.

7. Marché public : attribution du marché de travaux TRVXBMXURZY2012 (création d'une piste de compétition pour le BMX à URZY)

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'attribution du marché public de travaux visant à aménager une piste BMX de compétition à Urzy, à l'entreprise MORINI pour un montant de 203 113,06 € HT.

Dans le cadre de ce même projet, le Président informe également l'assemblée qu'une mission de contrôle technique et de coordination SPS va être confiée au bureau de contrôle APAVE pour un montant de 4395,00 € HT préalablement au lancement d'un second marché pour la construction d'une butte de départ et l'aménagement de WC publics.

Le Conseil Communautaire prend acte de ces informations.

8. Modification du bail des locaux de la CCBN suite à l'ajout d'une pièce

Le Président rappelle l'avis de principe favorable émit par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 15 juin 2011 concernant la location d'une pièce de 8,27 m² dans les anciens locaux occupés par le RASED, pour permettre au technicien du SPANC de disposer de son propre bureau (actuellement installé dans la salle de réunion).

Le Président indique qu'un loyer annuel complémentaire de 450,00 € (9 m² x 50 € HT) sera ajouté au loyer annuel payé actuellement par la CCBN (2 806,24 €) soit un loyer annuel de 3 256,24 € (2 806,24 € + 450 €) à compter du 1er octobre 2012.

Par ailleurs, le Président informe les délégués que des travaux de réfection du local concerné (tapisserie, pose de revêtement de sol, peinture, cloisonnement...) vont être confiés à l'Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion (ANAR) pour un montant de 2 219,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise à l'unanimité la modification du bail de location de la CCBN et donne pouvoir au Président pour signer le bail précité.

9. Décision modificative d'ordre budgétaire

Le Président expose qu'afin de procéder à l'intégration des frais d'études réalisés en 2007 (mandat 266) de 7 343,44 €, il est nécessaire d'ouvrir les crédits :

- recette compte 2031 – 041 (inventaire 54)
- dépense compte 2315 – 041 de 7 344,00 €

Les délégués communautaires à l'unanimité actent cette ouverture de crédits et donnent pouvoir au Président pour réaliser les opérations nécessaires.

10. Questions diverses

Madame Martine VANDELLE s'interroge sur la date de lancement des travaux de voirie dans le cadre du programme 2012-2015. Monsieur le Président indique que le marché de travaux va être lancé dans le courant du mois de septembre en collaboration avec le maître d'œuvre de l'opération (GIRUS Ingénierie).

Monsieur Daniel CHALENCON souhaite savoir si la liste des refus de diagnostics a bien été transmise par le technicien du SPANC aux maires des communes membres de la CCBN.

Le Président précise que la liste des refus de diagnostics doit être transmise dans les prochains jours par M.ROUSSEAU, technicien du SPANC, et qu'un point complet par commune sera fait lors d'une prochaine réunion communautaire.

Monsieur Rémy PASQUET souhaiterait disposer d'un point complet sur la situation financière de la Communauté de Communes.

Le Président réunira la Commission « Finances » dans le courant du dernier trimestre 2012 pour faire un état des lieux complet de la situation financière de la CCBN en vue des prochaines échéances de 2013.

La séance est levée à 20h20.

Table des Délibérations

Séance du 5 septembre 2012

Convocation du 22 août 2012

- Délibération n°2012-040 : Indemnités des élus
- Délibération n°2012-041 : Désignation des membres de la CAO
- Délibération n°2012-042 : Recrutement d'un adjoint administratif principal de 2ème classe
- Délibération n°2012-043 : Marché public – Attribution du marché de travaux « TRVXBMXURZY2012 »
- Délibération n°2012-044 : Modification du bail des locaux de la CCBN suite à l'ajout d'une pièce
- Délibération n°2012-045 : Opération d'ordre budgétaire

**Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,
Ont signé avec Nous les membres présents :**

Membres	Signature	Pouvoirs à
A.ADOUE		
J.P. APERS		
J.C.BONNET		
J.CAILLOT		
D.CHALENCON		
M.CHARMANT		
J.P.CHATEAU		
V. DELONG		
A.DEMARES		
J.P.GATEAU		
D.GOBET		
E.GUYOT		
H.JUDAS		
G.LANTIER	Absente excusée	C.LOBRIAUT
N.LEBAS		
S.LEBLANC		

A.LEONARD		
C.LOBRIAUT		
C.MAGNIEN		
S.MARC		
C.MEVEL		
R.PASQUET		
<i>M.PASSE</i>		
J.ROPITEAU	Absente excusée	
A.VAILLANT		
M.VANDELLE		